

Conférence organisée dans le cadre du cours de
« Droit pénal, aspects internationaux »,
dispensé par Florence BELLIVIER et Marina EUDES :

**REPRESENTER LES ACCUSES ET LES VICTIMES DEVANT
LES JURIDICTIONS PÉNALES INTERNATIONALES**

Natacha FAUVEAU-IVANOVIC,
Avocat au barreau de Paris, inscrit sur la liste des conseils de la Cour
pénale internationale :

« *Quelle réalité pour les droits de la défense au sein de la Cour pénale
internationale ?* »

Christine MARTINEAU,
Avocat au barreau de Paris, avocat des parties civiles devant les
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens :

« *La représentation des victimes.
L'expérience devant les CETC* ».

Jeudi 19 décembre 2013
13h à 15h
Amphi D
UFR Droit et Science politique
Université Paris Ouest – Nanterre La Défense.